

Philosophie d'investissement

Notre philosophie d'investissement réside dans plusieurs principes simples que nous appliquons à l'investisseur privé:

- La diversification des actifs financiers afin de disperser au maximum les risques liés aux placements.
- Par classe d'actifs, zones géographiques, rendements, volatilité, gestionnaires.
- Avec une optimisation juridique et fiscale réaliste. Au-delà des simples avantages fiscaux étatiques, la création de structures juridiques adaptées permet un accès direct au concept de non-résident et à la transmission libérale de patrimoine sans taxation.
- Une indépendance de point de vue car en situation libérale vis-à-vis des grandes banques et des groupes d'assurances, que nous choisissons en toute objectivité selon la situation de l'investisseur et la recherche de la solution la plus optimisée.
- Résolument axés sur les fonds de placements, toutes catégories confondues, par rapport aux actions isolées. Outre une dispersion du risque, les fonds sont gérés par des équipes performantes, au sein de grandes banques ou de sociétés de gestion de fonds spécialisées.
- Nous réalisons une analyse et une sélection rigoureuse des fonds que nous proposons.
- Un accès aux produits structurés encore mal performants, certains avec une garantie de 100% du capital investi.
- Un accès direct à la gestion de fortune privée, à partir de 70.000 Euros minimum, permettant l'application de méthodes sophistiquées appliquées aux très grandes fortunes.
- L'utilisation du marché unique européen ouvert aux services financiers transfrontaliers.
- Le choix des meilleures places financières.
- Un haut degré de confidentialité dans la plus pure tradition suisse